Deux Vallées
Communauté de Communes

VOEUX DE LA CC2V - 2017

Découvrez quelques images et le discours des vœux de la CC2V pour l'année 2017



Le jeudi 5 janvier, le Président de la CC2V, M. Patrice Carvalho, a présenté ses voeux aux élus et partenaires de la CC2V en présence de M. Ghyslain Chatel, Sous-Préfet de l'Oise.

Monsieur le sous-préfet,
Madame et Monsieur les Conseillers départementaux,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs

Bienvenue aux vœux de la Communauté de Communes des Deux Vallées.
Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une belle et heureuse année 2017 !
Recevez mes plus sincères vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

Comme de coutume, je vais débuter ce discours en revenant quelques instants sur l'année écoulée.
Je ne reviendrai pas en détail sur l'activité des différents services, il y aurait trop à dire.
Je voudrais rappeler quelques-uns des éléments marquants qui ont jalonné l'année 2016 :

DANS LE DOMAINE DES SERVICES A L'HABITANT :
Il y a tout d'abord, la création du Pôle Enfance Jeunesse.
Aujourd'hui chaque parent ou professionnel de la Petite Enfance dispose d'un lieu dans lequel il accède à des informations et des conseils où il peut échanger et se former.
Notre objectif est que le Pôle soit un « guichet unique » favorisant un meilleur accompagnement des familles pour la socialisation et l'éveil des enfants du territoire.
Il y a également eu le lancement d'une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat.
C'est important de le souligner, car elle est le signe de la continuité de notre action dans ce domaine.
Depuis 20 ans, nous accompagnons et nous finançons les projets des habitants notamment en matière de lutte contre la précarité énergétique mais aussi le maintien à domicile ou encore la lutte contre l'habitat indigne.
Le montant total des subventions versées a été de plus de 3.8 millions d'euros !
Les professionnels du bâtiment ont ainsi bénéficié de ces aides publiques. En effet, les subventions versées ont généré plus de 9 millions d'euros de travaux, la plupart du temps réalisés par des artisans locaux.
Les objectifs de la nouvelle OPAH sont de 145 logements aidés en trois ans.
Plus de 1.3 Millions d'euros ont été réservés par l'Agence Nationale de l'Habitat et la CC2V pour cette opération.
DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT :
Je tiens à évoquer nos résultats en matière de prévention des déchets.
Depuis quelques années, comme je vous l'avais déjà indiqué, nous sommes passés progressivement d'une politique de gestion des déchets, à une politique de prévention des déchets.
C'est pour cela que nous avions signé en 2011 avec l'ADEME un programme d'actions dans lequel nous nous engagions à réduire de 7% la quantité de déchets produites sur le territoire en 5 ans.
Sachez que nous avons atteints et dépassé les objectifs !
Aujourd'hui nous jetons 800 tonnes de moins qu'en 2011 soit une baisse de 9,6%.
Nous avons prouvé qu'une fois encore nos choix en matière de gestion des déchets portent leurs fruits et que les habitants y sont sensibles.

ENFIN, DANS LE DOMAINE DU TOURISME :

Je voudrais évoquer la première saison complète du bateau l'Escapade.

L'année 2016 a été une véritable réussite. 11 000 personnes sont montées à bord du bateau !
Je tiens à le souligner car, lorsque nous avons décidé avec l'ensemble des élus du territoire de nous lancer dans cette nouvelle aventure, il y avait un certain scepticisme.
Ces chiffres nous prouvent que nous avions raison.
Le besoin existait et malgré nos tentatives pour inciter un acteur privé à se lancer, c'est notre communauté de communes qui a du porter le projet à bout de bras.
J'en profite pour remercier l'équipe du nouvel Office de Tourisme du Pays Noyonnais en Sources et Vallées pour toute l'énergie qu'elle a déployé pour commercialiser ce nouvel outil de développement touristique.
Je tiens également à remercier une nouvelle fois les différents financeurs de nous avoir accompagnés et soutenus dans ce projet et plus particulièrement l'Europe qui a apporté 55% des fonds à travers le dispositif LEADER.
Dans le cadre du Pays Sources & Vallées, nous disposons aujourd'hui d'une nouvelle enveloppe de 1.8 million d'euros pour financer nos projets.
Je tiens ici à remercier son Président Thibault DELAVENNE et toute son équipe qui ont fait preuve de ténacité, voire d'acharnement pour obtenir ces fonds publics.

Mais cette année 2016 a été également marquée par un événement particulier car nous avons célébré nos 20 ans.

2016 a été l'occasion de nous rappeler le chemin parcouru.
20 années au cours desquelles la CC2V a démontré son utilité.
A travers les services que nous avons développés.
A travers les projets qui ont vu le jour.
A travers les décisions que nous avons prises pour l'avenir de ce territoire de 16 communes.
Nous avons bâti une structure intercommunale reconnue et appréciée.

Je tiens d'ailleurs à remercier les maires qui ont accepté de témoigner, au sein d'une petite vidéo, sur ce que la CC2V a apporté à leur commune durant ces 20 années.
Chacun y a trouvé son compte.
Depuis toutes ces années, nous avons constitué une petite famille qui, le plus souvent, a travaillé dans une bonne ambiance et beaucoup de respect entre nous.
Comme dans toutes les familles, il peut y avoir des désaccords mais nous avons su faire preuve de solidarité.
Au final, même si tout n'est pas parfait, il me semble que ces différents témoignages ont prouvé l'envie de poursuivre cette aventure ensemble.
D'ailleurs, nous devions répondre à une seconde question sur le devenir de notre communauté de communes.
Cette question est particulièrement d'actualité de par les mutations auxquelles nous devons faire face.
Nous avons eu la chance de ne pas être concernés par le Schéma départemental de coopération intercommunale.
Avec nos 24 000 habitants, nous avons la taille critique qui nous permet de poursuivre notre action.
J'ai d'ailleurs noté que les maires qui ont participé à la vidéo ont tous souligné qu'ils appréciaient cette taille.
Malgré le changement de représentation des communes, chacune d'elles peut encore s'y exprimer et bénéficie d'une véritable proximité avec ses services pour le bien des habitants.

TOUTEFOIS, NOUS NE SOMMES PAS AU BOUT DE CES CHANGEMENTS.

Avec la loi NOTRE, l'Etat a confié de nouvelles compétences aux intercommunalités.
Leur rôle a été affirmé - sans doute au détriment des communes elles-mêmes.
En tant que maire d'une commune, je regrette que celle-ci soit « dépouillée » d'un grand nombre de ses compétences.
En tant que représentant intercommunal, et bien sûr Président de celle-ci, je perçois toutefois les enjeux qui se dessinent à l'échelle de ce territoire de 16 communes.
Mais je ne peux m'empêcher de regretter que ces changements soient, une nouvelle fois, imposés sans adaptations aux réalités locales. Ou pire encore, qu'elles soient imposées sans véritable préparation.
J'en veux pour preuve, l'obligation de transfert des zones d'activités à laquelle nous sommes confrontés.

Il nous faut aujourd'hui tenir un discours de vérité.
Nos concitoyens, les premiers, crient haut et fort leurs inquiétudes, leurs craintes, leurs attentes mais aussi voire surtout leur lassitude.
Bien sûr, tout n'est pas possible et il convient de redéfinir nos priorités.
C'est de notre responsabilité d'élus, celle d'arbitrer, d'expliquer et de rendre compte.
Il nous faut développer une approche financière prudente car nous n'avons plus aucune lisibilité sur nos ressources financières :

- *Qu'adviendra-t-il de la DGF ?*
- *La péréquation horizontale va-t-elle continuer à progresser ?*
- *La contribution au redressement des finances de l'Etat sera-t-elle maintenue ?*

Je ne sais pas…
Nous n'avons aucune réponse à ces questions.
Pour la CC2V, je le rappelle, la baisse cumulée de nos ressources financières entre 2014 et 2016 est de 1,4 million d'euros !
Je ne dis pas qu'il faut renoncer pour autant à doter notre collectivité des moyens, des équipements et des politiques dont elle a besoin pour se développer et s'inscrire dans un contexte de plus en plus concurrentiel entre les territoires.
Néanmoins, l'urgence réside actuellement dans un portage clair des compétences sur l'initiative des territoires et sur la définition d'un dialogue interterritorial, à savoir la révision en profondeur des rôles de chacun entre l'Etat, la Région et le Département.
Il suffit de prendre exemple de la concertation mise en place par les services de l'Etat sur le Plan de Prévention des Risques Inondations pour se rendre compte à quel point il est nécessaire de repenser cette gouvernance à multiniveau.
Cette réflexion doit conduire à un seul objectif que l'on a souvent tendance à oublier : produire des politiques publiques plus efficaces à moindre coût.

CES CHANGEMENTS, NOUS DEVONS NOUS Y PREPARER.
C'est pourquoi, il est impératif d'élaborer ensemble un nouveau projet de territoire.
La révision du SCOT sera une belle occasion de nous projeter pour les dix prochaines années.
Que voulons-nous pour notre territoire pour les années à venir ?
Que veulent les habitants et les entreprises du territoire - de quoi ont-ils besoin ?
Quelles sont nos ambitions ? Nos attentes ? Nos moyens ?
Autant de questions auxquelles nous devons esquisser des réponses.
Impulser les actions et les projets pour concevoir l'avenir du territoire, il s'agit bien de notre rôle d'élus.
Nous devons faire des choix parmi eux en nous assurant que leur financement ne pèsera pas inconsidérément sur nos concitoyens.
Nous devons les mettre en œuvre dans un souci d'équité pour l'ensemble de nos habitants.

POUR ILLUSTRER MON PROPOS ET POUR FINIR
Je vais aborder maintenant quelques-uns des projets qui nous attendent en 2017 et pour les années à venir.

Depuis le premier janvier, la CC2V prend en charge une nouvelle compétence : la gestion de l'eau.
Partout en France, c'est la disparition du modèle historique de gestion communale de l'eau hérité de la Révolution.
Celle-ci va se faire en plusieurs étapes.
La première débute dès cette année avec le Service public d'assainissement non collectif aussi connu sous l'abréviation SPANC.
La seconde en 2018 viendra avec la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.
Enfin la dernière, en 2020, l'eau et l'assainissement deviendront des compétences obligatoires pour la CC2V.
Celui de la future piscine intercommunale est un second exemple.
Nous venons de lancer les études de faisabilité et dans les mois à venir, nous choisirons parmi les différents scénarios qui nous seront présentés.
Nous espérons pouvoir le mettre en service à horizon 2020-2022.
Comme c'est le cas avec la piscine de Thourotte, depuis des années et aujourd'hui encore, elle permettra à tous les enfants du territoire d'avoir l'opportunité de savoir nager !
Car nous voulons que du primaire au collège, les enfants de nos communes puissent accéder à un

équipement de proximité.

Autre grand projet porté par la CC2V qui devrait débuter en 2017, l'aménagement de la nouvelle zone d'activités de Longueil-Annel.
Nous avons passé les phases d'études et d'enquêtes publiques et nous terminons actuellement les acquisitions des terrains.
C'est un dossier complexe pour lequel nous avançons pas à pas.
L'actualité économique, les difficultés que connaissent d'autres collectivités sur ces questions d'aménagement, voire la concurrence parfois féroce auxquelles elles se livrent pour attirer les entreprises nous incitent à la prudence.
De nombreuses questions obtiendront leur réponse au cours de l'année 2017.

Enfin, je voudrais terminer sur un dernier projet qui, bien que mené par d'autres acteurs que la CC2V, retiendra toute notre attention en 2017 : le canal Seine Nord Europe.
Nous n'avons jamais été aussi près de le voir aboutir.
Fin novembre 2016, l'ensemble des partenaires du canal SNE ont trouvé un accord sur le protocole financier grâce notamment à l'effort supplémentaire de la région Hauts de France.
Les premiers travaux ont commencé fin 2016 avec les aménagements environnementaux sur le secteur Compiégnois.
Sachant que huit de nos seize communes sont concernées et que nous constituons l'essentiel du premier tronçon des travaux qui s'annoncent, nous serons particulièrement vigilants notamment dans le domaine de la prévention des inondations.
C'est pourquoi, nous avons sollicité VNF pour qu'une étude hydraulique détaillée soit réalisée sur le premier tronçon et plus particulièrement entre Longueil-Annel et Montmacq afin de mesurer les impacts d'un tel ouvrage sur le risque d'inondation.
Nous avons adopté au dernier Conseil Communautaire de l'année 2016 un contrat territorial de développement qui servira de base de discussion et de négociation avec VNF dans les prochaines semaines pour les questions relatives au rétablissement de voiries et de positionnement de quai industriel et d'aménagements paysagers et environnementaux.
Je veux souligner l'importance que les élus du territoire accordent à ce projet.
Nous entendons certaines craintes au sujet de ce projet.
Nous ne voulons pas que notre territoire se contente de voir passer les péniches à grand gabarit mais, comme notre histoire l'a démontré avec la création de l'actuel canal, nous voulons profiter pleinement des retombées liées à la création et aux aménagements de ce nouveau canal.
Nous travaillerons notamment en lien avec les différents acteurs pour que les emplois créés puissent bénéficier aux habitants du territoire.
Nous veillerons également à ce que les entreprises locales profitent également de ce chantier hors norme.

Je voudrais terminer en ayant quelques mots pour cette fameuse famille dont je vous parlais un peu plus tôt, les conseillers communautaires qui œuvrent pour le territoire, les vice-présidents qui m'entourent.
Car la CC2V, c'est avant tout une équipe d'hommes et de femmes investis et motivés par ce qu'ils entreprennent.
Je leur demande beaucoup, nos réalisations sont le résultat de leur implication et je les en remercie !
Je salue également le travail de l'ensemble des techniciens qui mettent en œuvre nos décisions et tout particulièrement Stéphane LEFEVRE, le Directeur général.

Un mot encore.
Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas directement un petit cadeau qui vous a été remis à l'entrée mais un bon.
Il vous permettra de retirer un bâton de marche !
Un bâton pour vous accompagner. Celui sur lequel vous pourrez vous appuyer et vous supporter physiquement et moralement quand vous sentez la fatigue poindre. .
C'est tout un symbole.
J'espère qu'il vous rappellera que la Communauté de Communes des Deux Vallées est à vos côtés, au service de ses habitants.
Je vous souhaite une nouvelle fois pour l'année 2017 tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite !

Patrice CARVALHO

Président de la CC2V
Député-maire de Thourotte